

Nb de membres en exercice: 64 Nb de membres présents: 45 Nb de membres votants: 54 (dont 9 pouvoirs) Ouorum atteint

## Département de l'Allier Arrondissement de Vichy Communauté de Communes Entr'Allier Besbr

Envoyé en préfecture le 21/04/2023 é, Egalité, Fraternité Reçu en préfecture le 21/04/2023 Publié le

ID: 003-200071470-20230413-DELIB2023039-DE

<b>DELIBERATION N°</b>	2023.04.13/39	
CLASSIFICATION	7.10	

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS Séance du conseil communautaire du 13 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize avril, à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire s'est réuni, salle Collet Mériaud à VARENNES-SUR-ALLIER, en session ordinaire, sur la convocation, en date du 6 avril 2023, et sous la Présidence de Monsieur Roger LITAUDON, Président.

#### Les Conseillers présents

Les conseillers titulaires: Jean-Michel ALLAIN, François ATHAYNE, Patrick AUBEL, Marie-France AUGIER, Gilles BERRAT, Christian BONNET, Bernard BOURACHOT, Michel BRUNNER, Xavier CADORET, Alain DECERLE, Arnaud DELIGEARD, Eliane DERIOT, Geneviève DESVIGNE, Franck FORTIN, Guy FRAISE, Roseline GOURDON, Catherine JONET, Guy LABBE, Christian LABILLE, Jérôme LASSOT, Jean-Pierre LECORNET, Roger LITAUDON, Alain LOGNON, Fabrice MARIDET, Jean-Louis MARQUANT, Christelle MARTINET SCHIRCH, Louis MERET, Christophe MINET, Jean-Louis PERICHON, André PIESSAT, Yves PLOUHINEC, Chantal PROBOEUF, Henri PUJOS, Michel RAJAUD, Odile REVERET, Marlène SANTOS, Maria SCHNEIDER, Blandine SOCHET, Alain SOUFFERANT, Jean-François TOCANT, Alain VERNISSE,

Les conseillers suppléants : Catherine CORTI représentant Odile FRANCHISSEUR, Eric THINET représentant Guillaume LACROIX, Daniel MATRAT représentant Jacqueline LAUSTRIAT, Ludovic GOGUE représentant Christophe RONGET

#### Les Conseillers absents

Ayant donné pouvoir : Aline BONNEAU à Guy FRAISE, Léopold GODART à Fabrice MARIDET, Jean-Louis GUINATIER à Alain VERNISSE, Marie-Jo MARGELIDON-FOUQUET à Marie-France AUGIER, Jean-Noël MONIER à Roger LITAUDON, Isabelle MOULIN à Patrick AUBEL, Aude PARRET BONMARTIN à François ATHAYNE, Annie-France POUGET à Michel BRUNNER, Laurent TALON à Henri PUJOS

Absents: Pascal BAUDELOT, Marie-Agnès BONIN, Hervé CHOMET, Jean-Luc COLLIN, Annie DEBORBE, Jean-Michel GILLARDIN, Françoise LACAUX, Sylvain NAFFETAS, Yves NOEL, Monique SEROUX

Secrétaire de séance : Jean-Louis MARQUANT

## N°39 - INSITUTION - Politiques publiques - Etat annuel des indemnités des élus 2022

Vu la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 5211-12-1,

### Il est exposé:

La loi engagement et proximité du 27 décembre 2019 a introduit dans le CGCT des nouvelles dispositions en matière de transparence de la vie publique. Ces dispositions sont notamment applicables à toutes les communes et tous les EPCI à fiscalité propre.

Le CGCT impose désormais que « chaque année, les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre établissent un état présentant l'ensemble des indemnités de toutes natures, libellées en euros, dont bénéficient les élus siégeant dans leur conseil, au titre de tout mandat ou de toutes fonctions exercés en leur sein et au sein de tout syndicat au sens des livres VII et VIII de la présente partie ou de toute société mentionnée au livre V de la première partie ou filiale d'une de ces sociétés. Cet état est communiqué chaque année aux conseillers communautaires avant l'examen du budget de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre. »

# Département de l'Allier Arrondissement de Vichy

Envoyé en préfecture le 21/04/2023 é, Egalité, Fraternité
Reçu en préfecture le 21/04/2023
Publié le

# Communauté de Communes Entr'Allier Besbre

DELIBERATION N°	2023.04.13/39
CLASSIFICATION	7.10

ID: 003-200071470-20230413-DELIB2023039-DE

Il est présenté l'état annuel des indemnités des élus communautaires au titre de l'année 2022 :

INDEMNITES DE FONCTION				
Nom d'usage	Nom de naissance	Prénom	Mandat	montant brut annuel
AUGIER	VIDAL	Marie-France	2ème Vice-Présidente	11 269,26
BERRAT		Gilles	7ème Vice-Président	11 269,26
CADORET		Xavier	8ème Vice-Président	11 269,26
FRAISE		Guy	6ème Vice-Président	11 269,26
LABBE		Guy	9ème Vice-Président	11 269,26
LABILLE		Christian	3ème Vice-Président	11 269,26
LITAUDON		Roger	Président	31 105,68
LOGNON		Alain	4ème Vice-Président	11 269,26
MARIDET		Fabrice	1er Vice-Président	11 269,26
VERNISSE		Alain	5ème Vice-Président	11 269,26
VERNISSE		Pascal	Conseiller délégué	855,66
			TOTAL	133 384,68

FRAIS DE DEPLACEMENT				
Nom d'usage	Nom de naissance	Prénom	Mandat	montant brut annuel
			TOTAL	0.00

FRAIS DE TELECOMMUNICATION				
Nom d'usage	Nom de naissance	Prénom	Mandat	montant brut annuel
			TOTAL	0,00

Entendu l'exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité:

- prend acte de la présentation avant l'examen du budget 2023 de la Communauté de communes de l'état récapitulatif des indemnités dont bénéficient les élus siégeant au sein du conseil communautaire, comme exposé cidessus.

Certifiée exécutoire la présente délibération Publiée ou notifiée par voie électronique le Déposée par voie électronique en Préfecture le P.E.C Le Président,